



COMITE DE COORDINATION POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA PROMOTION DE L'ARTISANAT AFRICAIN
COORDINATION COMMITTEE FOR DEVELOPMENT AND PROMOTION OF AFRICAN HANDICRAFT

**RAPPORT FINAL DE LA 2^E CONFÉRENCE DES MINISTRES
CHARGÉS DE L'ARTISANAT DES PAYS MEMBRES DU COMITÉ DE
COORDINATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA PROMOTION DE
L'ARTISANAT AFRICAIN (CODEPA)**

04 novembre 2008, Ouagadougou

NOVEMBRE 2008

L'an deux mil huit et le quatre novembre, la 2^e session de la Conférence des ministres chargés de l'Artisanat s'est tenue dans la salle de conférences de la Direction Générale de la Coopération du Burkina Faso.

La cérémonie d'ouverture était placée sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Tertius ZONGO, Premier Ministre, Chef du gouvernement du Burkina Faso.

Étaient présents Madame et Messieurs les ministres chargés de l'Artisanat du Burkina Faso, du Cameroun, du Congo et de la République Islamique de Mauritanie, ainsi que l'Ambassadeur du Tchad à Ouagadougou et les représentants des ambassades d'Algérie et du Sénégal à Ouagadougou. Les autres pays étaient représentés par les hauts fonctionnaires de leurs départements ministériels chargés de l'Artisanat.

Dix huit (18) pays membres sur 27 étaient représentés à savoir :

1. Algérie
2. Bénin
3. Burkina Faso
4. Centrafrique
5. Cameroun
6. Congo Brazzaville
7. Côte d'Ivoire
8. Gabon
9. Ghana
10. Guinée Conakry
11. Madagascar
12. Mali
13. Mauritanie
14. Niger
15. Nigéria
16. Sénégal
17. Tchad
18. Togo

II. Cérémonie d'ouverture

Deux (2) interventions ont marqué cette cérémonie. Il s'agit respectivement de celles de Monsieur Moctar DIAKHATE, Président du Comité Exécutif du CODEPA, du discours d'ouverture prononcé par Monsieur Mamadou SANOU, Ministre du Commerce, de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat. Dans leur intervention, ils ont tous salué et encouragé cette initiative louable et exprimé leurs souhaits de voir les gouvernements des Etats membres manifester leur ferme volonté d'accorder un intérêt particulier au secteur de l'artisanat qui occupe une place centrale dans les économies de nos pays et qui devra y constituer un des leviers essentiels de la lutte contre la pauvreté.

III. Travaux de la Conférence des ministres

Après la cérémonie d'ouverture, les travaux de la Conférence des ministres ont repris, sous la présidence de Monsieur le Ministre du Commerce, de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat du Burkina Faso, par la mise en place d'un bureau de séance comprenant :

- Président : Mamadou SANOU, Ministre du Commerce, de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat ;
- Vice Président : Monsieur ETOUNDI NGOA Laurent Serge, Ministre Camerounais des PME, de l'Economie sociale et de l'Artisanat ;
- 1^{er} Rapporteur : Madame Yvonne Adelaïde Moundélé NGOLLO, Ministre Congolais des PME chargé de l'Artisanat.

Conformément à l'ordre du jour adopté, la Conférence des ministres a examiné les points suivants :

- Présentation sur l'évolution du PAPEA par l'APCM France ;
- Intervention de Monsieur le Ministre Camerounais des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie sociale et de l'Artisanat ;
- Examen du rapport général ;
- Examen du projet de déclaration finale ;
- Huit clos pour la désignation du Président et du Vice Président.

La présentation sur l'évolution du PAPEA a suscité des réactions positives des ministres du Cameroun et du Congo sur les expériences en cours dans leur pays respectif.

Le ministre Mauritanien, dans son intervention, a réaffirmé la volonté et la disponibilité de son pays pour accompagner le CODEPA.

L'Ambassadeur du Tchad à Ouagadougou, représentant le ministre chargé de l'Artisanat, a présenté les excuses de celui-ci pour n'avoir pas pu assister à cette rencontre pour des raisons indépendantes de sa volonté.

Le président de séance a rassuré les intervenants de la volonté du CODEPA d'accompagner les initiatives des Etats membres en direction du secteur de l'Artisanat. Il demande à cet effet l'engagement de tous pour permettre au CODEPA d'atteindre ses objectifs.

La Conférence a examiné et adopté le rapport général de la 7^e Assemblée Générale du CODEPA et la déclaration finale de la 2^e Conférence des ministres en charge de l'Artisanat du CODEPA.

Fait à Ouagadougou, le 04 novembre 2008

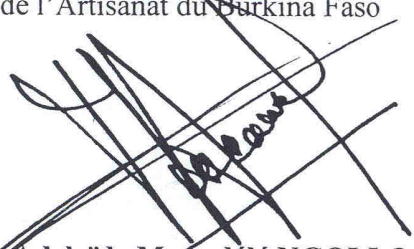
Le Président de Séance,



Mamadou SANOU

Ministre du Commerce, de la Promotion
de l'Entreprise et de l'Artisanat du Burkina Faso

1^{er} Rapporteur,



Madame Yvonne Adelaïde Moundélé NGOLLO

Ministre Congolais des Petites et Moyennes
Entreprises chargé de l'Artisanat